



1/2

## **FO TRESOR SAVOIE**

### **CAP DES CONTROLEURS DU 22 JUIN 2009**

#### **I MUTATIONS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2009:**

##### **A) ARRIVEE DANS LE DEPARTEMENT:**

Mme GOMEZ Isabelle (retour de disponibilité) est affectée à la Trésorerie de Saint Jean De Maurienne).

##### **B) MUTATIONS INTRADEPARTEMENTALES :**

17 agents présentaient une demande, seulement deux agents ont eu satisfaction.

Mme GIANELLO Magali (SAINT MICHEL DE MAURIENNE) → TP ALBERTVILLE  
Mme ASSIER Gaëlle AIGUEBELLE → SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Raisons invoquées par le Président de la CAP pour la non satisfaction des demandes des autres agents:

*Problème de la non vacance d'emploi et de l'arrivée trop récente dans le poste d'origine.*

**Pour ce mouvement le Président de la CAP a indiqué aux organisations syndicales qu'il a dérogé à une jurisprudence locale, pratiquée par d'autres départements "Règle de la non mutabilité d'un agent si celui-ci n'a pas accompli un minimum de 3 ans dans son poste d'origine sauf circonstances particulières (pouvoir discrétionnaire du TPG pour les examiner)". C'est ainsi qu'un des agents a obtenu sa mutation suite à de graves difficultés personnelles, l'autre par le contexte difficile que connaît la Trésorerie de Saint Pierre d'Albigny. C'est donc bien suite à ces circonstances particulières que ces deux mutations ont pu avoir lieu.**

VOTE: POUR FO et CFTC  
ABSTENSION(CGT)

## **II QUESTIONS DIVERSES :**

Suite à la demande faite aux agents du Trésor ayant intégré le SIP(Service des Impôts aux Particuliers) de Moutiers au 1<sup>er</sup> avril 2009 de contrôler et de saisir les déclarations relatives à l'ISF(Impôt de Solidarité sur la Fortune), le Président de la CAP a rappelé l'engagement pris par le Directeur Général Des Finances Publiques de ne pas modifier les missions dévolues aux agents dans le cadre de la fusion.

Toujours en ce qui concerne le SIP de Moutiers, le décalage dans le versement de la Prime de Rendement (mensuellement pour l'ex DGCP et semestriellement pour l'ex DGI), a obligé les agents de l'ex DGCP, qui souhaitaient opter d'ores et déjà pour la filière fiscale, a différé leur choix dans l'attente d'une harmonisation par la DGFIP(Direction Générale Des Finances Publiques).

Pour les agents du Trésor ayant participé à la campagne de Déclaration des Revenus aucune prime n'a été prévue cette année par le Directeur Général Des Finances Publiques.

Enfin pour les Amendes lors de cette CAP, le Président a indiqué qu'il allait proposer à la Direction Générale des Finances Publiques la création d'un poste autonome d'environ 6 agents dans les locaux actuels ; ce poste aurait en charge le recouvrement des Amendes , celui des Taxes d'Urbanisme et la Redevance Audiovisuelle.

Vos représentants FORCE OUVRIERE restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez pas à nous adresser le double de vos demandes de mutation.

## **LES REPRESENTANTS FORCE OUVRIERE**

Jean Jacques PEYRONNEL  
TP OPAC SAVOIE

Pascal GIL  
TP AIX LES BAINS

Site Web Départemental :  
<http://www.fo-tresor-sd.fr/073>

**NON AU TRAVAIL LE DIMANCHE ET AU PROJET DE LOI DE LA MOBILITE DANS LA FONCTION PUBLIQUE !!!!!!!!!!!**